

## **The Second EU conference on lifelong guidance policies:**

### **“Managing change: lifelong guidance in Europe”**

**17-18 September 2008, Lyon, France**

## **PROPOS DU PRESIDENT**

**Michel Quéré**

**Directeur du Centre d’Etudes et de Recherches sur les Qualifications  
- Céreq -**

### *PROPOS INTRODUCTIF*

Cette session de la conférence est dédiée à l’orientation tout au long de la vie – la sécurisation des parcours professionnels aussi, en introduction à l’atelier, est-il important de rappeler la série de constats qui en ont motivé sa structuration finale.

Le premier constat est celui de la transformation du travail et des conditions dans lesquelles il s’exerce, c’est-à-dire les conditions d’emploi. Sans développer les raisons de cette affirmation (essor des innovations techniques, accroissement des conditions d’ouverture internationale des marchés), il faut relever l’existence d’une politique européenne ambitieuse et destinée à absorber cette transformation : l’agenda de Lisbonne et le souci d’une relance de la compétitivité européenne « par le haut » (accroissement des compétences, transition vers une société de la connaissance).

Sans discuter du bien fondé de cette stratégie, un second constat est d’observer que les transformations actuelles du travail et de l’emploi nécessitent une adaptabilité accrue des individus qui ont besoin d’ajuster plus fortement qu’auparavant leurs compétences aux évolutions en cours. Ainsi, ces transformations engendrent une complexification des trajectoires professionnelles, dans un contexte où l’Europe reste tout de même confrontée à une situation de chômage élevé. Là où pendant très longtemps, les trajectoires professionnelles pouvaient s’entendre comme la progression dans un métier identifié et stable tout au long de la carrière, les trajectoires professionnelles ont aujourd’hui tendance à devenir plus heurtées, à être ramenées à un enchaînement de séquences, de transitions professionnelles entre formation, emploi, chômage, inactivité, transitions parfois subies qui s’accompagnent en conséquence d’une précarité accrue, transitions parfois souhaitées qui impliquent des processus de reconversion et de transformations parfois profondes des compétences détenues par les individus pour exercer un métier.

Face à ces transformations, l’orientation tout au long de la vie devient un enjeu de politique publique, et cet atelier a une double ambition : aider à la définition même de ce que l’on appelle orientation tout au long de la vie, et insister plus spécifiquement sur le « tout au long de la vie » de l’orientation en témoignant des formes de liens entre les transitions vers et dans l’emploi et les enjeux de formation.

Deux particularités ont présidé aux choix d'organisation de l'atelier. La première est d'éviter un écueil, assez classique, soit de vouloir tout couvrir et de rester trop généraliste ou bien d'être trop spécifique et d'empêcher toute portée générale à la discussion. Trouver une position intermédiaire nous a conduit à affirmer deux thématiques complémentaires que sont le processus de transition de la formation initiale à l'emploi d'un côté, et les transitions professionnelles tout au long de la vie de l'autre, avec dans le premier cas, un zoom sur le segment du supérieur justifié par l'existence, dans ce segment, de parcours plus complexes et de transitions en début de carrières plus marquées.

La seconde particularité est de mettre en regard réflexion et action sur chacune de ces thématiques en confrontant les points de vue d'une « théoricien » avec celui d'un « praticien », comme en témoigne le panel des intervenants et des discutants retenus. L'enjeu est ici de dégager de cette tension entre observation et action des enseignements de portée générale sur les contours de cette problématique de l'orientation tout au long de vie. Par le jeu de la discussion et des échanges, nous pourrions contribuer à des réflexions de politiques publiques, si ce n'est de recommandations opérationnelles, qui puissent être utiles et une aide attendue à la construction de la résolution européenne à laquelle ce colloque, plus largement, doit contribuer.

### *PROPOS CONCLUSIFS*

Le premier apport de la session a été d'illustrer l'existence de la complexification des trajectoires professionnelles. Il apparaît comme une évidence de considérer la multiplicité des formes d'emplois non standards et, en conséquence, l'accroissement de l'individualisation des parcours professionnels. L'existence de ces derniers comme forme dominante de régulation des emplois appelle en retour des formes renouvelées d'intervention publique où la notion d'orientation tout au long de la vie doit prendre une importance croissante.

Le deuxième apport de la session a été de clarifier ce que l'on entend par orientation tout au long de la vie et, plus particulièrement de mettre en évidence deux lignes de la structuration actuelle de cette orientation. La première est celle du statut de l'individu : selon que l'on soit en formation initiale (sous statut scolaire), salarié en emploi ou demandeur d'emploi, les modalités d'accompagnement et de moyens diffèrent et structurent la définition accordée à cette notion. La seconde est la nature des activités rassemblées sous le terme d'orientation tout au long de la vie. Elles se distinguent en trois types : l'information, le conseil et l'accompagnement de l'individu. Mais derrière cette distinction se fait jour la nécessité de considérer que l'orientation tout au long de la vie est un processus d'intervention qui doit s'inscrire dans le temps et dans une continuité d'intervention publique assurée par différents partenaires. L'orientation comme processus est le garant d'une intervention publique qui puisse dépasser le cloisonnement par les statuts et qui soit susceptible d'articuler convenablement information, conseil et accompagnement. Gérer l'individualisation croissante des parcours en assurant une continuité d'intervention publique en fonction de l'antériorité et du stade présent d'intervention dans le parcours individuel, est le défi lancé à ce qu'il faudrait qualifier de service public de l'orientation tout au long de la vie.

Le troisième apport est celui d'avoir dégagé le caractère stratégique que devrait prendre l'orientation tout au long de la vie en matière de politique publique. L'orientation tout au long de la vie doit être un élément important de renouvellement d'un pacte social dans lequel redéfinir la relation entre responsabilité individuelle et responsabilité sociale dans le

déroulement des parcours professionnels est central. L'enjeu d'une politique publique d'orientation tout au long de la vie est ainsi de savoir contrôler les inégalités usuelles de genre et d'origine sociale, et de maîtriser les inégalités observables dans la capacité des individus à savoir s'orienter et gérer leurs transitions professionnelles. Il importe ainsi d'inscrire sur l'agenda de l'intervention publique la sensibilisation de publics qui ne se sentent pas nécessairement concernés afin d'éviter des ruptures dans leurs trajectoires professionnelles, ruptures souvent coûteuses ex post pour l'individu et pour la société.. L'intervention publique en matière d'orientation tout au long de la vie doit ainsi savoir être préventive autant que curative. Enfin, il a été souligné un relatif paradoxe de la société de la connaissance : là où l'intervention publique se caractérise par un investissement destiné à assurer la hausse des niveaux de qualifications, il n'est pas évident de considérer que les emplois disponibles nécessitent(ront) un tel accroissement des compétences..

Le quatrième apport est celui concernant les enjeux de la gouvernance des politiques d'orientation tout au long de la vie. Il consiste à relever la nécessité d'assurer une coordination efficace entre l'ensemble des acteurs publics impliqués dans les différents éléments de ce que l'on pourrait qualifier de service public de l'orientation, notamment parce que ces derniers sont largement segmentés selon une logique de statut des individus (scolaires, salariés, demandeurs d'emploi). La question de la gouvernance se ramène donc à celle des modalités d'accès aux services ? En dérivée de cette question générale sont soulevés divers problèmes tels que l'importance (ou non) d'un service de proximité face aux opportunités permises par l'essor des technologies de l'information notamment, le caractère intégré ou spécialisé du service (information, conseil et/ou accompagnement), la conciliation entre la qualité d'un service qui appelle à une compréhension de l'individualisation croissante des parcours et la nécessité de traitement en masse de demandes individuelles. L'ensemble de ces questions renvoient à la définition et aux contours d'un service public de l'orientation qui appelle indéniablement, outre la transformation du contenu de ce service, une articulation et une coordination plus fortes et plus efficaces des différents acteurs qui le composent.